

Le point que je veux dégager est celui-ci: jusqu'à ce que les principes énoncés dans cette déclaration du 26 mai soient appliqués par un accord d'ordre général, ou jusqu'à ce que des règles de base concernant le financement de faveur dans les pays développés n'aient été établies au moyen d'une coopération et d'une concertation avec l'OCDE, nous au Canada devons compenser ce financement de faveur qui fait concurrence au secteur industriel canadien. Il est évident qu'à long terme, ce n'est pas dans notre intérêt, car on aurait alors une guerre généralisée qui ne profiterait à personne. Mais tant qu'on ne jouira pas de conditions comparables ou tant qu'on ne sera pas parvenu à un accord, il nous faut offrir des conditions similaires.

Je sais que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et le ministre des Finances (M. Benson) connaissent le problème. La difficulté vient de ce que cette directive existe et il devient capital que par l'intermédiaire soit de nos banques à charte soit d'un consortium de ces banques, on puisse offrir des conditions comparables de façon que les fabricants canadiens soient à même de concurrencer leurs rivaux américains; sinon, les emplois de la technique en cause, la mise au point, la technologie et toute la gamme des spécialisations nous échapperont au profit de nos concurrents américains.

Je constate que mon temps de parole achève. Mon second point a trait à l'ensemble de l'industrie de l'équipement électrique au Canada. Ce qui s'impose maintenant et que l'on réclame depuis quelque temps déjà c'est, me semble-t-il, une étude générale par les gouvernements fédéral et provinciaux, parce que certains de leurs organismes utilisent de l'outillage électrique, surtout les services d'utilité publique, l'Association canadienne des fabricants d'appareils électriques et, bien sûr, les syndicats ouvriers intéressés, notamment les travailleurs unis de l'électricité et d'autres.

Une revue de la politique gouvernementale dans son application à l'industrie canadienne de l'équipement électrique s'impose. Deux faits essentiels apparaissent clairement à quiconque étudie la situation: d'abord, que l'industrie n'a pas vraiment réalisé toutes ses possibilités et, en second lieu, que certains secteurs de l'industrie sont en état de siège. Dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui on peut lire que la Philips Electronics Industries Limited de Toronto fermera sa division et que la Marconi a congédié 800 travailleurs et doit en remercier 700 autres. L'usine de Rexdale, de la Canadian General Electric, ainsi que d'autres sociétés sont en passe d'en congédier aussi.

Il s'agit d'un secteur important de l'industrie qui a employé un grand nombre de Canadiens et de techniques canadiennes. Je le répète, certains secteurs de cette industrie se trouvent en état de siège. La seule façon d'aborder le problème à cette étape est de faire une révision globale de l'industrie de l'équipement électrique et de décider quelle importance elle revêt au sein de l'économie. Selon moi, c'est un secteur-clé de l'industrie, qui devrait être considéré en fonction des progrès techniques et technologiques qu'il suscite, du nombre d'emplois qu'il crée, de son potentiel de croissance et de revenu dans le contexte d'une économie tributaire de la science. Vue sous cet angle, on peut dire, je crois, qu'il s'agit d'une industrie qui revêt une importance nationale et à l'égard de laquelle il faudrait mettre au point une politique propre à lui permettre d'atteindre son potentiel de croissance.

[M. Faulkner.]

Monsieur l'Orateur, j'aimerais attirer votre attention sur la politique des textiles. Elle est de celles qu'on ne peut s'empêcher d'appuyer. C'est une des initiatives officielles les plus sensées que j'aie vue depuis longtemps dans le domaine de la politique industrielle. Pourquoi cette nouvelle approche? Voici un extrait de la politique des textiles:

Tout d'abord, des changements fondamentaux dans la technologie la production et la demande mondiales ont créé une nouvelle situation de concurrence... En deuxième lieu, la politique actuelle destinée à résoudre le problème des importations à bon marché devient de plus en plus difficile à appliquer. Il en a résulté des retards et des incertitudes qui ont causé une grande perturbation et beaucoup de difficultés chez les producteurs et les travailleurs.

Troisièmement, les compagnies de textile, les syndicats et les provinces ont manifesté de l'inquiétude quant à la valeur de la politique actuelle par rapport aux investissements et à l'emploi futurs dans l'industrie.

La position des compagnies de textiles est donc également celle des compagnies d'équipement électrique. Je soutiens que les raisons à l'appui d'une révision de la politique en matière de textiles correspondent parfaitement à la situation que nous déplorons aujourd'hui dans l'industrie de l'équipement électrique et cela précisément parce que la raison qui a fait mettre au point cette politique des textiles, très intelligente, progressiste et, par bien des côtés, ingénieuse, s'applique également à l'industrie de l'électricité. Pour terminer, je dirai qu'à mon avis l'industrie de l'équipement électrique est un secteur-clé. Il en est d'autres, mais cette industrie en particulier a subi les assauts du Japon, de Hong-Kong et de toute une série de pays à bas salaires. C'est une industrie propre à une économie fondée sur la science. Si j'interviens ce soir, dans le débat, c'est pour insister sur l'importance de cette industrie, et sur l'importance d'une politique gouvernementale qui s'y applique. C'est pourquoi j'ai soulevé la question et espère que le gouvernement révisera sur sa politique concernant cette industrie.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt le discours du secrétaire parlementaire du ministre du Travail, le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault), et celui du député de Peterborough (M. Faulkner), parce qu'ils s'en prennent tous deux à notre parti pour avoir proposé cette motion. Le député de Burnaby-Seymour a déclaré que nous n'avions fait aucune proposition constructive et que le nombre des personnes employées était plus élevé que jamais auparavant. Il ignore que le taux de chômage au Canada est plus élevé qu'il n'a jamais été depuis au moins 12 ans et qu'en Colombie-Britannique le nombre des chômeurs était en octobre dernier de 69,000, alors qu'il ne s'élevait qu'à 40,000 au mois d'octobre de l'année passée. Le représentant de Peterborough dit que nos critiques à l'endroit du ministre des Finances (M. Benson) se perdent dans les subtilités. Il n'est pas d'accord quant au moment auquel il convient de prendre certaines mesures et il chapitre ensuite le ministre à propos de la situation régnant dans l'industrie de l'électricité. Je suis d'accord avec lui, mais pourquoi dit-il que cela s'applique particulièrement à ce secteur de l'industrie? C'est que ce secteur emploie beaucoup de monde dans sa circonscription. C'est pour cette raison qu'il se fait le porte-parole de cette industrie. Je le comprends.

Il n'y a pas que l'industrie de l'équipement électrique qui nous inquiète. Le taux élevé de chômage partout au